

Communication On Progress

2020 – période du 10/01/2019 au 10/01/2020

LE PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES : UN ENGAGEMENT, DES PRINCIPES



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Toute utilisation ou reproduction intégrale ou partielle du présent document sans le consentement de la société Ozitem est illicite. Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les dispositions des articles L.335-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle et de manière générale, une atteinte aux droits de la société Ozitem.

SOMMAIRE

1	NOTRE ENGAGEMENT AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES	3
1.1	RENOUVELLEMENT DE NOTRE SOUTIEN	3
1.2	LA COMMUNICATION	4
1.3	LES CONTACTS	4
2	L'ADHESION AUX 10 PRINCIPES DU PACTE DES NATIONS UNIES.....	5
2.1	DROITS DE L'HOMME	5
2.1.1	POLITIQUE DU GROUPE OZITEM	5
2.1.2	NOS ACTIONS MENEES	5
2.2	NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL.....	6
2.2.1	POLITIQUE DU GROUPE OZITEM	6
2.2.2	LES ASSOCIATIONS QUE NOUS SOUTENONS	6
2.2.3	NOS ACTIONS EN MATIERE DE PARITE	7
2.2.4	NOS ACTIONS POUR L'EMPLOI DES SENIORS	8
2.2.5	NOS ACTIONS POUR LA PRISE EN CHARGE DES HANDICAPS.....	8
2.2.6	NOS ACTIONS RELATIVES A LA FORMATION.....	9
2.2.7	NOS ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LE HARCELEMENT AU TRAVAIL	9
2.3	ENVIRONNEMENT.....	10
2.3.1	POLITIQUE DU GROUPE OZITEM	10
2.3.2	LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET LEURS RESULTATS	10
2.4	LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	12
2.4.1	POLITIQUE DU GROUPE OZITEM	12
2.4.2	AUDIT DES COMPTES DE LA SOCIETE	12

1 NOTRE ENGAGEMENT AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

1.1 RENOUVELLEMENT DE NOTRE SOUTIEN

Levallois-Perret, le 9 Janvier 2020

Signataire depuis 2013, le Groupe Ozitem renouvelle en cette année 2020 son engagement au Pacte Mondial des Nations Unies.


Consciente de l'importance qu'accorde le Groupe Ozitem à respecter et faire respecter les dix principes fondateurs du pacte auprès de ses collaborateurs, la nouvelle direction souhaite pérenniser les efforts accomplis jusqu'à présent sur les quatre thèmes majeurs que sont : les droits de l'Homme, les normes internationales du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Ces valeurs faisant partie intégrante de la culture du Groupe Ozitem, nous continuons de les promouvoir quotidiennement notamment au travers de la diffusion de la nouvelle charte RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Nous souhaitons réaffirmer notre engagement envers ces principes universels au sein de notre cercle d'influence et également de les promouvoir dans notre stratégie et culture d'entreprise.

Par la présente, je vous confirme donc ma volonté de poursuivre les actions précédentes mises en place et suis honoré de renouveler l'engagement du Groupe Ozitem au Pacte Mondial des Nations Unies.

François ESPIEUX
Président Directeur Général



1.2 LA COMMUNICATION

Depuis sa création il y a 28 ans, le Groupe Ozitem reste fidèle à ses valeurs, véritables pierres angulaires de sa stratégie. Nous cultivons l'agilité, l'innovation et l'esprit d'équipe. Le Groupe Ozitem communique sur ses valeurs et son engagement en interne et sur notre site internet :

- ◇ [Nos valeurs](#)
- ◇ [Une entreprise qui s'engage](#)

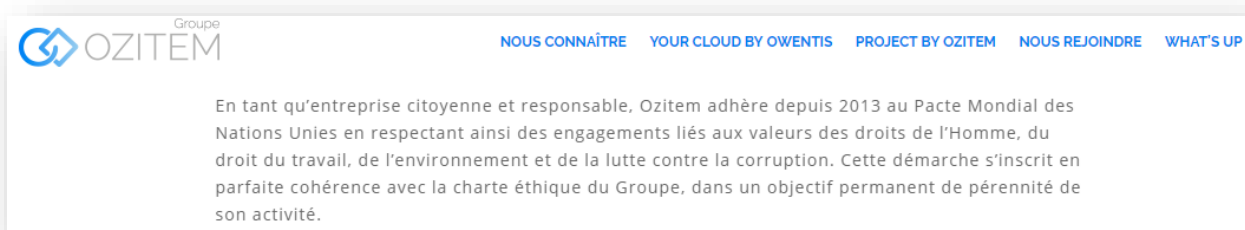


Figure 1 : Extrait de notre site internet

Nous communiquons notre soutien au Pacte Mondial des Nations Unies via :

- ◇ Notre site internet (<https://www.groupeozitem.com/>) ;
- ◇ Nos propositions commerciales ;
- ◇ Notre Newsletter bimestrielle, l'Ozinews ;
- ◇ Notre livret d'accueil remis à tous nouveaux collaborateurs.
- ◇ Notre réseau social Myozi (<https://my.groupeozitem.com/?action=wall>)

Ces canaux de communications permettent à l'ensemble de nos collaborateurs et à l'ensemble de nos clients d'être informés de notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies.

1.3 LES CONTACTS

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de vos interlocuteurs concernant l'adhésion du Groupe Ozitem au pacte mondial des Nations Unies :



François ESPIEUX
Président Directeur Général
francois.espieux@ozitem.com



Samantha RIBEIRO
Responsable Qualité
qualite-securite@ozitem.com

2. L'ADHESION AUX 10 PRINCIPES DU PACTE DES NATIONS UNIES

2.1 DROITS DE L'HOMME

Principe 1. Les entreprises sont invitées à **promouvoir** et à **respecter** la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à **ne pas se rendre complices** de violations des droits de l'Homme.

2.1.1 POLITIQUE DU GROUPE OZITEM

Le Groupe Ozitem s'engage à respecter la déclaration universelle des droits de l'Homme.

Nos prestataires et sous-traitants sont soumis au droit français et se doivent de le respecter contractuellement avec le Groupe Ozitem. Il en est de même de l'ensemble de nos fournisseurs.

Nos commerciaux sont sensibilisés à vérifier que nos consultants travaillant dans les locaux clients sont respectés dans leur travail par nos clients.

2.1.2 NOS ACTIONS MENEES

Tous les 2 ans, notre équipe Ressources Humaines appuyée par la Direction formalise une évaluation de satisfaction des collaborateurs. Ce questionnaire permet de mesurer leur satisfaction vis-à-vis du climat social du Groupe. C'est l'occasion d'évaluer la qualité des conditions de travail tant sur le plan fonctionnel que relationnel. Les items évalués sont les suivants :

- ◇ la qualité du suivi du collaborateur,
- ◇ la fréquence des relations avec le responsable,
- ◇ la qualité des formations,
- ◇ l'ambiance,
- ◇ les avantages (mutuelle, participation, tickets restaurant, etc.),
- ◇ la pertinence des informations sur l'entreprise,
- ◇ la vie sociale,
- ◇ les actions proposées par le CSE (comité social et économique)
- ◇ la rémunération,
- ◇ la perception globale de l'entreprise.



Figure 2 : Extrait de notre enquête de satisfaction collaborateur 2017

L'évaluation est discutée avec le collaborateur et son responsable et un plan d'action au cas par cas est établi conjointement. De plus, une synthèse générale est réalisée par la Direction des Ressources Humaines et un plan d'action en découle pour améliorer la satisfaction globale de nos collaborateurs.

L'enquête 2017 a permis d'interroger plus de 350 collaborateurs et révèle un taux de bonne satisfaction générale de 63%.

L'enquête 2019 est en cours de réalisation et sera publiée sur notre site internet en début d'année 2020.

2.2 NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe 3. Les entreprises sont invitées à respecter la **liberté d'association** et à reconnaître le **droit de négociation collective**.

Principe 4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute **discrimination en matière d'emploi**.

Principe 5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du **travail des enfants**.

Principe 6. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes **formes de travail forcé ou obligatoire**.

2.2.1 POLITIQUE DU GROUPE OZITEM

Le Groupe Ozitem s'engage à respecter le code du travail français en mettant en place une veille réglementaire en matière de droit du travail. La Direction des Ressources Humaines du Groupe Ozitem est garante de ce suivi.

À ce jour, aucune plainte n'a été déposée à l'encontre du Groupe Ozitem au sujet du non-respect du droit du travail.

Un comité d'entreprise constitué des délégués du personnel et les membres du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail se réunissent à intervalles réguliers, permettant un espace de parole des représentants du personnel.

Les procès-verbaux de ces réunions sont diffusés et disponibles à l'ensemble des collaborateurs via le site Myozi.

2.2.2 LES ASSOCIATIONS QUE NOUS SOUTENONS

La direction participe et promeut des actions, telles que :

Les ateliers du bocage



Le Groupe Ozitem fait appel aux ateliers du bocage pour des actions ponctuelles afin de collecter et trier les déchets bureautiques.

Les ateliers du bocage appartiennent à la branche économie solidaire et insertion d'Emmaüs France. Ils ont pour mission de :

- ◇ favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes par l'activité économique ;
- ◇ participer au développement d'une économie responsable ;
- ◇ œuvrer pour la solidarité et préserver l'environnement.

L'association Action Froid



En 2019, le Groupe Ozitem a mis en place une collecte de vêtements qui sera remis à l'association Action Froid.

Action Froid est une association qui vient en aide aux sans-abri. Elle fournit sur le terrain via des maraudes : du matériel de survie pour les sans-abris (couverture et vêtements chauds), des denrées alimentaires et produits d'hygiène de première nécessité.

Le Cross du Figaro EY en association avec l'AFM-Téléthon



Le groupe Ozitem soutient le Cross du Figaro EY qui était à l'honneur 2019 pour inaugurer le Téléthon.

Une dizaine de collaborateurs ont participé au cross dont une partie des montants des inscriptions et des bénéfices de la vente des t-shirts ont été reversés au Téléthon.

L'association Entourage



Le 19 septembre, le Groupe Ozitem a organisé un afterwork solidaire en présence de l'association Entourage.

Entourage facilite la coordination de tous les acteurs de la solidarité, qu'ils soient voisins, bénévoles, professionnels ou associations, avec les personnes victimes d'exclusion. L'association permet la mise en relation des personnes sans-abris via l'application, pour des rencontres et des actions dans la vraie vie.

2.2.3 NOS ACTIONS EN MATIERE DE PARITE

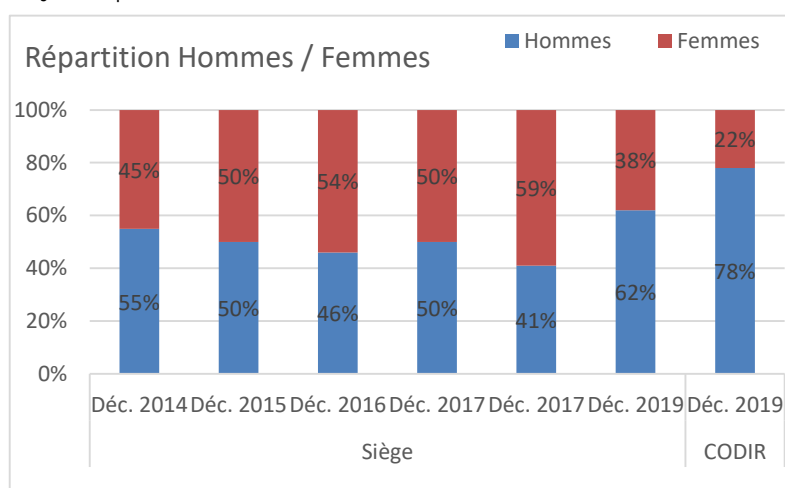
Depuis le 1er Janvier 2012, le Groupe Ozitem a mis en place un plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. L'objectif de cette initiative est d'améliorer la progression des femmes dans l'ensemble des métiers du groupe et de favoriser l'égalité de traitement entre les deux sexes.

Développer la mixité des métiers, garantir des niveaux de rémunération équivalents ou accompagner la féminisation de certains postes sont parmi les objectifs prioritaires.

Les trois domaines d'action :

- ◆ Le recrutement
- ◆ La rémunération effective
- ◆ La formation professionnelle

Un accord pour l'égalité professionnelle a été signé par le CE et le PDG du Groupe Ozitem. Il est à la disposition de nos collaborateurs sur l'intranet.



Ce plan d'action a permis au Groupe Ozitem d'enregistrer en 2018 ses meilleurs taux de représentations de la gente féminine depuis 2014 avec une augmentation de **9 points** de pourcentage au siège.

Le Groupe Ozitem place le capital humain au centre de sa politique Ressources Humaines et s'engage à lutter quotidiennement contre les discriminations de quelque nature que ce soit.

A l'occasion du mouvement **#6novembre15h35**, les Ressources Humaines ont partagé un article sur Myozi afin de sensibiliser les collaborateurs aux inégalités hommes/femmes en matière d'emploi et rappelant les engagements pris par la direction afin que cessent ces inégalités.

La Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel soumet les entreprises à une obligation de résultat. Chaque année, le Groupe Ozitem publie sur son site internet la note globale de l'Index de l'égalité femmes-hommes. De plus l'index et le détail des différents indicateurs sont communiqués au Comité Social et Economique (CSE) ainsi qu'à l'inspection du travail.

L'index du Groupe OZITEM au 31/12/2018 est de **82/100**, soit un score bien au-dessus des 75 points requis par le décret. Ces résultats ont été calculés sur la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

2.2.4 NOS ACTIONS POUR L'EMPLOI DES SENIORS

La non-discrimination en raison de l'âge et la garantie de l'égalité des chances à l'égard des « seniors » relèvent du respect des droits fondamentaux de la personne humaine. Le développement de l'emploi des salariés de plus de 50 ans est donc une priorité tout comme la transmission des savoir-faire spécifiques.

Ces deux éléments sont indispensables à la pérennité du Groupe Ozitem qui privilégie trois domaines d'action :

- ◇ Le recrutement des salariés âgés ;
- ◇ Le développement des compétences et des qualifications et accès à la formation ;
- ◇ La transmission des savoirs et des compétences et développement du tutorat.



Age des collaborateurs

Déc. 2014	de 19 à 54 ans
Déc. 2015	de 20 à 58 ans
Déc. 2016	de 21 à 59 ans
Déc. 2017	de 20 à 60 ans
Déc. 2018	de 20 à 61 ans
Mai 2019	de 20 à 62 ans

2.2.5 NOS ACTIONS POUR LA PRISE EN CHARGE DES HANDICAPS



Un guide du handicap a été rédigé et diffusé par la direction des ressources humaines du groupe en vue d'informer les collaborateurs des droits et démarches administratives liés à une situation de handicap.

Depuis le 1^{er} Janvier 2019, le Groupe Ozitem se fait accompagner par l'AGEFIPH pour faciliter le recrutement et l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap.

De plus, une référente Handicap a été nommée au sein du groupe Ozitem. La référente Handicap a un rôle majeur au sein de la société puisqu'elle doit mettre œuvre la politique du handicap afin de favoriser le recrutement, l'insertion et l'accompagnement des personnes en situation d'handicap. En outre, elle est un interlocuteur de confiance pour l'ensemble des collaborateurs et la direction pour toutes questions sur le handicap.

Nous communiquons régulièrement via notre réseau social Myozi, nos engagements en faveur de l'insertion des personnes en situation d'handicap :

- ◇ 12/10/2018 : « Emploi et Handicap » ;
- ◇ 02/07/2019 : « Comment se comporter avec un collègue handicapé ? (AGEFIPH) » ;
- ◇ 02/07/2019 : « Faire reconnaître son handicap » ;
- ◇ 04/07/2019 : « Changez votre regard sur le handicap » ;
- ◇ 27/07/2019 : « Notre référente Handicap » ;
- ◇ 18/09/2019 : « Nous souhaitons faire du handicap une force, aidez-nous ! » ;
- ◇ 13/12/2019 : « Qu'est-ce que le handicap ? (AGEFIPH) ».

Une campagne de sensibilisation au handicap a débuté en décembre 2019 avec la mise en place d'affiches au siège du Groupe Ozitem. Cette campagne a été mise en place pour informer et sensibiliser nos collaborateurs au maintien dans l'emploi des personnes en situation d'handicap.

Ces affiches de sensibilisation éditées par l'AGEFIPH ont permis d'affirmer l'engagement qu'a entrepris la société dans l'insertion des personnes en situation d'handicap.



Figure 3 : Campagne d'affichage de sensibilisation au sein du siège du Groupe Ozitem

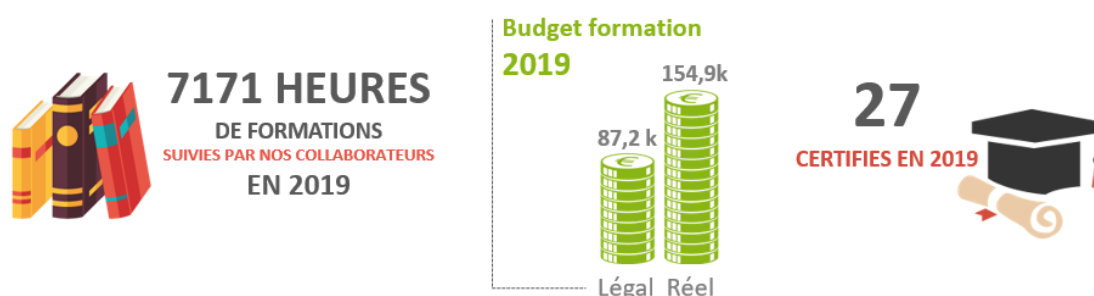
Au cours de l'année 2020 une réunion de travail aura lieu afin de programmer les prochaines actions qui seront menées en faveur du handicap comme la mise en place d'une réunion d'information lors de la soirée d'intégration des nouveaux collaborateurs.

2.2.6 NOS ACTIONS RELATIVES A LA FORMATION

Une des préoccupations du Groupe Ozitem est de favoriser l'accès des collaborateurs aux formations techniques, fonctionnelles ou linguistiques et ainsi de leur offrir un plan de carrière personnalisé.

Outre les plans de formation visant à acquérir ou développer de nouvelles connaissances, un projet de mobilité interne a été mis en place en 2018. Ce projet permet de fidéliser et de valoriser les collaborateurs qui souhaitent évoluer en interne. C'est une véritable reconnaissance pour les salariés que de se sentir accompagner dans leur volonté d'évolution professionnelle.

Un projet de Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) en collaboration avec le Pôle Emploi a également été initié en 2018. Ce projet permet aux personnes en recherche d'activité de bénéficier de formations complémentaires nécessaires en vue d'une embauche ultérieure.



2.2.7 NOS ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LE HARCELEMENT AU TRAVAIL

Le Groupe Ozitem s'engage à lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexiste en entreprise. Dans ce but, une référente en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes a été nommée. Sa mission consiste à orienter, informer et accompagner les salariés à ce sujet.

De plus, des communications régulières sont effectuées sur notre site Myozi afin de sensibiliser les collaborateurs à la cause.

2.3 ENVIRONNEMENT

Principe 7. Les entreprises sont invitées à appliquer **l'approche de précaution** aux problèmes touchant à l'environnement.

Principe 8. Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à **promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement**.

Principe 9. Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de **technologies respectueuses de l'environnement**.

2.3.1 POLITIQUE DU GROUPE OZITEM

Acteur et sujet de l'environnement, le Groupe Ozitem est conscient des impacts que ses activités sont susceptibles de générer. C'est pourquoi, il s'engage avec l'ensemble de ses collaborateurs dans une démarche environnementale afin de maîtriser au mieux les impacts par des gestes et actions quotidiens. Cette sensibilisation se matérialise notamment avec la rédaction d'une politique environnementale diffusée à l'ensemble des collaborateurs.

2.3.2 LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET LEURS RESULTATS

Les ressources dont nous disposons au quotidien sont précieuses, il faut les préserver. Dans le cadre de nos activités, nous sommes amenés à utiliser du matériel informatique, gros consommateur d'énergie.

Par la **Virtualisation de 60% de nos serveurs informatiques** au siège et l'utilisation d'ampoules à économie d'énergie, nous diminuons notre consommation énergétique.

Nous **recyclons les déchets** de notre activité de bureau, tels que :

- **Le matériel informatique**

- ◆ Nous faisons appel aux Ateliers du Bocage (Emmaüs), un centre d'aide par le travail, pour la collecte et le recyclage de nos matériels informatiques obsolètes.

Nous avons **mis en place le tri sélectif** au sein de nos locaux :

- ◆ Afin de mobiliser l'ensemble du personnel dans le recyclage des déchets en entreprise, nous avons mis à leur disposition des poubelles de tri sélectif.

Nous **limitons nos impressions papier** via la mise en place d'actions concrètes :

- **Le dossier candidat électronique**

- ◆ Le groupe Ozitem a dématérialisé son dossier de candidature depuis 2017. Grâce à Ozitalents, plus aucun dossier papier n'est rédigé dans le cadre de nos recrutements.
- ◆ A compter du 1^{er} Janvier 2019, tout nouveau dossier RH est dématérialisé. Il n'y a donc plus d'impression de dossier d'embauche.

- **La dématérialisation du bulletin de paie**

- ◆ Depuis le 1^{er} Janvier 2019, nous incitons nos collaborateurs à recevoir sous format électronique leur bulletin de paie. La dématérialisation du bulletin de paie permettra de réduire considérablement l'utilisation de papier d'impression et d'enveloppes postales.

Nous **achetons « vert »** :

- ◆ En 2018, nous avons recensé une liste de fourniture de bureau, et de produits d'entretien « verts ». Dorénavant, plus de 40% de nos références de fournitures de bureau sont éco-labélisées. Et 45% de nos produits d'entretien sont référencés « produits écologiques ».

Dans le cadre de notre activité commerciale, nous publions des brochures, journaux, etc, et afin de limiter notre impact environnemental nos **imprimeurs sont certifiés Imprim'Vert®**. Cette certification implique qu'ils respectent les 5 critères suivants :



- ◇ l'élimination conforme des déchets dangereux ;
- ◇ la sécurisation des stockages de liquides dangereux ;
- ◇ la non utilisation de produit toxique ;
- ◇ la sensibilisation environnementale des salariés et de la clientèle ;
- ◇ le suivi des consommations énergétiques du site.

De plus, Ozitem a fait le choix de mettre des **véhicules électriques** à disposition des salariés du siège pour leurs déplacements professionnels et des collaborateurs sur site pour les activités de livraison de matériel, afin de rendre les trajets parisiens moins polluants. Cette action nous permet de diminuer notre impact environnemental.



Tous les ans nous communiquons notre **charte Sociale et Environnementale** à l'ensemble de nos collaborateurs. Nous les sensibilisons également par la diffusion de messages spécifiques quant aux gestes simples et éco-citoyen à appliquer au quotidien :

Agissons ensemble...

10 gestes simples pour devenir éco-citoyen

- ◇ **Éteignons notre ordinateur** et notre écran lorsque nous quittons le bureau
- ◇ **Éteignons la lumière** lorsque celle-ci est superflue ou lorsque l'on est la dernière personne à quitter une pièce
- ◇ **Baissons le chauffage** lorsque l'on est la dernière personne à quitter une pièce
- ◇ **Réduisons nos impressions** : n'imprimons les documents que lorsque cela s'avère nécessaire et privilégions des impressions recto/verso ou multipages
- ◇ **Réduisons nos déchets** : limitons nos consommations de papier et remplaçons les gobelets en plastique par des mugs
- ◇ **Jetons nos déchets de manière responsable** en les triant et en utilisant les moyens de collecte mis à notre disposition pour permettre leur recyclage
- ◇ **Réduisons nos déplacements professionnels** et optons pour des réunions téléphoniques ou virtuelles (visioconférences)
- ◇ **Pensons au covoiturage** et **utilisons les transports en commun** plutôt que la voiture ou la moto lorsque cela est possible
- ◇ **Préférons les escaliers à l'ascenseur**
- ◇ **Proposons des activités** pour promouvoir l'écocitoyenneté

2.4 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10. Les entreprises sont invitées à agir **contre la corruption** sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

2.4.1 POLITIQUE DU GROUPE OZITEM

Un groupe en **très bonne santé financière**



Le Groupe Ozitem s'est toujours engagé à promouvoir auprès de toutes ses parties prenantes (collaborateurs, clients, partenaires, etc.) son **Intégrité** et son **éthique commerciale**.

Cet engagement se traduit par la diffusion et la signature à l'ensemble des collaborateurs d'une politique d'éthique insistant sur la lutte contre la corruption. Notre force commerciale s'applique elle-même à refuser tout compromis en matière d'éthique.

La **transparence** du Groupe Ozitem vis-à-vis de ses résultats financiers démontre que ces deux valeurs sont fondamentales.

Figure 4. Chiffre à fin 2019

2.4.2 AUDIT DES COMPTES DE LA SOCIETE

Annuellement, un audit est mené par un commissaire au compte dans les 3 mois après la clôture de l'exercice.

Cet audit permet de procéder aux vérifications spécifiques prévues par la loi française, et par conséquent à la détection d'activités illicites telles que la corruption.

En exécution de la mission d'audit confiée au commissaire au compte relative à l'exercice clos le 31 Mai 2018, le commissaire au compte certifie « que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de société à la fin de cet exercice. » (Extrait du *Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels – Exercice clos le 31 Mai 2018 publié le 14 Novembre 2018.*)

Ce rapport traduit l'engagement du Groupe Ozitem à :

- ◇ refuser toute forme de corruption ;
- ◇ respecter le code du commerce Français.

Aucun rapport d'audit de notre commissaire au compte n'a fait état de réserves depuis la création de la société Ozitem.